



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2021 / 2022

ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04-77-44-51-96

PV N° 32 DU SAMEDI 02/04/2022

Réunion du 28 mars 2022

- Responsable : Tonio RODRIGUES
- Membres : MM. Nordine BEZZAH - Yann DUSSUD - Jean-Luc GAILLARD – Jean-Claude LIGOUT
- Responsable C.A. et désignations assistants District : Tonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
- Désignations Seniors et Foot Loisir : Nordine BEZZAH 06 42 58 50 13
- Responsable Juges Arbitres : Jean-Luc GAILLARD 06 78 90 50 28
- Secrétaire arbitres seniors et jeunes : Jean Claude LIGOUT
- Valideur rapport Nord / Sud : Roland THETIER

INFO IMPORTANTE JEUNES ARBITRES MAJEURS

La CDA rappelle à tous les **arbitres MAJEURS** (jeunes arbitres majeurs) qu'ils doivent **fournir OBLIGATOIREMENT une échographie cardiaque** demandée depuis maintenant 3 saisons (délai accordé par la commission fédérale médicale).

Nous allons bientôt arriver à échéance de ce délai (30 juin 2022)

A tous ceux qui ne l'ont pas encore fournie, il faut réellement le faire dans les plus brefs délais.

Sachez que passer le **délai du 30 juin 2022** en l'absence de l'échographie cardiaque, les arbitres non en règle seront dans l'impossibilité de valider leur demande de licence (faite par le club) tant qu'ils n'auront pas régularisé la fourniture de cet examen.

La CDA compte sur chacun d'entre vous pour vous assurer que vous êtes en règle sur ce point et ceci dans le but d'éviter les difficultés lors de la prochaine saison.

RAPPEL : l'échographie cardiaque est à fournir une seule fois dans votre carrière d'arbitre sans aucune notion de limite de validité. Si vous l'avez déjà fourni vous n'êtes pas concerné par ce message

PAS D'ECHOGRAPHIE CARDIAQUE POUR LES JEUNES ARBITRES **MINEURS**

Attention de ne pas confondre électrocardiogramme et échographie cardiaque, ce sont deux examens différents.

Doivent fournir une échographie cardiaque pour le 30 juin 2022, au plus tard :

MM. ABBACI M, CHEVALIER L, DEMIREL M, DIAS C, HASSOUN T, MATOUSSI M, SYLVESTRE R, SABALY M, FEDALA M, RIVOAL Y.

INDISPONIBILITES

M. CHAVANY Emmanuel : du 16 au 18 avril ; le 24 avril ; le 22 mai

COURRIER REÇU

M. ALCARAZ Julien : échographie cardiaque.

AVIS AUX ARBITRES

Les arbitres ayant commandé les maillots d'échauffement sont priés de venir les retirer à la Délégation du Roannais, les lundis à partir de 16h. **Le règlement de 5 € doit être fait UNIQUEMENT PAR CHEQUE.**

REUSSITE EXAMEN THEORIQUE ARBITRES

- M. BEN SADDIK Rachid, club représenté : ROANNE PARC - 06 63 26 44 26
- M. BEN SADDIK Syfdine, club représenté : ROANNE PARC - 07 66 68 12 01
- M. BEN SLIMANE Chokri, club représenté : ROANNE PORTUGAIS - 06 37 95 34 33
- M. BOUNAB Halim, club représenté : VILLERS - 06 51 55 33 86
- M. FERREIRA Kelyan, club représenté : COMMELLE - 06 03 05 92 85
- M. HAMOUCHE Jessim, club représenté : COMMELLE - 06 12 13 21 80
- M. MATHIEU Evan, club représenté : LE COTEAU - 06 69 21 74 88
- M. MIRABEL Alexis, club représenté : RIORGES - 07 85 65 68 15



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2021 / 2022

ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

M. MOTTET Maxime, club représenté : OLYMPIQUE EST ROANNAIS - 07 83 92 70 13
M. TERRENOIRE Fabien, club représenté : OLYMPIQUE EST ROANNAIS - 06 79 61 90 26
M. VIAILLY Gabin, club représenté : FILERIN - 07 66 50 32 22
M. YAMI Selyan, club représenté : COMMELLE - 06 60 44 72 26

Ayant réussi l'examen le 13 mars, vous devez **OBLIGATOIREMENT ASSISTER** au match :
SENIORS D3 : FILERIN 1 – BUSSIERES 1, le **DIMANCHE 3 AVRIL**, au stade de **ST ROMAIN LA MOTTE**, à **15h**, pour valider votre examen.

PRESENCE à 13h45 au stade.

RAPPEL AUX ARBITRES

- **LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 3 SEMAINES A L'AVANCE. Le règlement intérieur sera appliqué en cas de non-respect.**

- Lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match amical, vous devez **OBLIGATOIREMENT** en avvertir votre désignateur, via un sms.

MESSIEURS LES ARBITRES

Les drapeaux BIP seront désormais disponibles sur **RESERVATION OBLIGATOIRE** par mail (mail de la Délégation : delegation-roanne@loire.fff.fr) pour le lundi à 17h (dernier délai).

Les drapeaux devront être retirés le lundi avant 18 h. La location sera de 3 euros.

Le retour se fera **OBLIGATOIREMENT** le lundi suivant, avant 17h.

Les drapeaux sont accessibles à **TOUS LES ARBITRES**, sans exception, centraux ou assistants.